

## État et société dans le Bénin d'aujourd'hui – appel à contributions

Journées d'études à l'Université libre de Bruxelles, 8 et 9 décembre 2022

Le Bénin est aujourd'hui parmi les pays d'Afrique de l'Ouest connaissant une croissance économique indéniable. Dans une région ouest-africaine où les avancées démocratiques des dernières décennies sont désormais incontestablement mises à l'épreuve, il est aussi l'un des pays à donner à voir une trajectoire de continuité démocratique depuis trois décennies. Dans le même temps, la distribution des fruits de la croissance économique du pays reste à ce jour très inégale. L'arrivée au pouvoir en 2016 du président-entrepreneur Patrice Talon est, par ailleurs, considérée comme marquant une forme de tournant autoritaire par de nombreux observateurs de la vie politique nationale.

Dans ce cadre, ce workshop entend questionner les dynamiques économiques, sociales et politiques du Bénin contemporain à partir de deux axes de réflexion. Le premier aborde la question de l'État et de ses transformations à l'ère des politiques néolibérales des dernières décennies. Depuis le début des années 1990, le Bénin a été considéré comme l'une des démocraties 'modèles' de la sous-région. De la décentralisation du début des années 2000 aux réformes et à l'intense activité législative de ces dernières années, ses institutions ont depuis lors connu de nombreuses évolutions. Ce premier axe vise à explorer les multiples logiques au cœur de la fabrique, des discours, mais aussi des perceptions de l'État béninois dans les dernières décennies.

Le second axe propose de s'interroger sur les trajectoires de mobilité et d'immobilité sociales des individus et des groupes dans l'espace social béninois, notamment dans leur articulation à l'État et à l'action publique. En effet, les transformations du paysage national dans les dernières décennies, et les nouvelles impulsions politiques des dernières années, n'ont pas profité de la même manière à l'ensemble de la population. Prendre les positions sociales au sérieux, et scruter avec attention les types de ressources que les individus et les groupes s'avèrent ou non capables de mobiliser face aux défis du présent, s'avère ainsi un impératif majeur lorsque l'on se confronte aux dynamiques et aux divisions de la société béninoise contemporaine.

### **Axe 1 – Les multiples logiques de l'État : transitions politiques, gouvernance et citoyenneté**

Le politique et la question de l'État ont constitué un objet central des études africaines depuis plusieurs décennies. Au Bénin, de nombreux travaux ont porté sur la transition démocratique du début des années 1990, sur la fabrique de l'action publique et le travail des fonctionnaires, ou encore sur les évolutions des institutions nationales. De différentes manières, ces travaux soulignent l'existence de logiques différentes, parfois même contradictoires, au cœur de la production et du fonctionnement de l'État – qu'ils abordent la question de la rente, du 'capital politique', du pluralisme juridique ou l'existence de normes pratiques à côté des règles officielles. Ce premier axe réunira des communications qui s'intéressent aux différentes moutures du politique, au fonctionnement de ses institutions, ou encore aux représentations

et aux attentes des citoyens. Quelles ont été les dynamiques institutionnelles les plus significatives ? La dernière décennie fut caractérisée par de nombreuses réformes dans différents domaines. Dans quel contexte et dans quelles perspectives ces réformes ont-elles été élaborées ? Comment ont-elles été appropriées, et avec quels effets dans l'espace social ? De quelle manière les citoyens – en tant qu'individus ou en tant que professionnels – se saisissent-ils de l'État et de ses institutions ? A travers ces questions, cet axe vise à repenser la place et le rôle de l'État dans la société béninoise contemporaine, alors que les actions de ce dernier se font de plus en plus visibles.

## **Axe 2 – Trajectoires d'im/mobilités sociales au Bénin**

Le Bénin a connu dans les dernières années une croissance économique soutenue. La question de la distribution des fruits de celle-ci, et plus généralement de la distribution des opportunités de mobilité sociale et d'accumulation, reste beaucoup plus floue. Dans les dernières années, l'épreuve de la pandémie, l'élévation du coût de la vie rapportée par bon nombre de Béninois, les politiques urbaines d'aménagement et d'éviction, la nouvelle impulsion donnée à la construction d'infrastructures routières, les redéploiements des politiques rurales, ont constitué autant de transformations des 'structures d'opportunité', et potentiellement des 'chances de vie', de différentes catégories d'acteurs, pour reprendre des formules chères à Max Weber. Dans un tel contexte, quelles sont les forces sociales à l'œuvre dans les trajectoires d'accumulation, ou au contraire de déclassement et d'exclusion ? Quelles sont les divisions sociales majeures auxquelles se trouvent confrontés les acteurs sociaux ? Quels sont les types de ressources ou de 'capitaux' qu'ils mobilisent dans la poursuite de leurs existences sociales ? Le néolibéralisme 'tel qu'il existe' au Bénin façonne-t-il un espace social favorable à l'émergence de nouvelles 'classes moyennes', avec quels contours, et avec quelles formes d'articulation à l'Etat ? Dans quelle mesure l'éducation reste-t-elle un vecteur de mobilité sociale ? Voilà, parmi d'autres possibles, quelques-unes des questions susceptibles de guider les questionnements de ce second axe thématique.

\*\*\*\*\*

Les propositions de communications d'une page maximum, en français ou en anglais, sont à adresser avant le 10 juillet sous la forme d'un fichier attaché (word, open office ou pdf) à Sophie Andreetta ([sandreetta@uliege.be](mailto:sandreetta@uliege.be)) et Joël Noret ([joel.noret@ulb.be](mailto:joel.noret@ulb.be)).

Les journées d'études se tiendront à l'université libre de Bruxelles les 8 et 9 décembre 2022. Afin d'encourager et de faciliter les échanges entre les participants, les auteurs des propositions retenues seront invités à soumettre une version écrite de leur présentation pour le 1<sup>er</sup> novembre 2022, en vue de leur pré-circulation à l'ensemble des participants en amont des journées.

Une intervention dans les frais de transport et/ou d'hébergement des auteurs des propositions retenues sera envisagée, dans la limite des moyens disponibles.